

## Opposition Pascal Casimir : «exploitons nos atouts !»



Le précédent leader de l'opposition, Jacques Encrenaz, a aujourd'hui rejoint l'équipe de Michel Thabuis. Il y a peu de chances que son successeur Pascal Casimir suive le même chemin, tant son regard est critique sur la gestion du maire actuel. *«La Roche-sur-Foron est idéalement située, bien desservie, forte d'une économie diversifiée entre le commerce, le tertiaire, l'industrie, l'artisanat, l'agriculture. Mais depuis une décennie tous ces atouts n'ont pas été exploités».*

Pour Pascal Casimir, la faute en incombe à une politique trop tournée vers les *«fêtes, cérémonies et animations, qui relève plus de la communication que d'une politique responsable à moyen et long terme».* Selon l'opposant, il manque *«une vision globale d'urbanisme».* *«Nous ne sommes pas les seuls à le dire. Les services de l'État par exemple ont estimé que le projet de plan local d'urbanisme ne proposait pas assez de mixité sociale».* Pascal Casimir plaide pour l'aménagement d'une entrée de ville rue des Centaures, d'un rond-point sur la déviation reliant les zones d'activité des Dragiers et des Afforêts, et pour une passerelle piétonnière sur le Foron. Et il stigmatise un *«déficit démocratique».* *«L'exemple de l'aménagement du quartier du Plain Château est significatif de notre différence de vision. Nous voulions un grand débat démocratique, et nous plaidons pour un quartier populaire avec des logements, une salle de réception, de l'artisanat et une activité touristique. La municipalité a décidé, sans débat, de n'en faire qu'un pôle culturel (médiathèque, cinéma,...)».*

Concernant la foire, *«nous sommes opposés à la mise en place d'une société d'économie mixte comme le souhaite la municipalité. La forme associative a fait ses preuves».*

Enfin, Pascal Casimir plaide pour une intercommunalité plus dynamique. *«Nous ne sommes pas passés en taxe professionnelle unique. Résultat, ce qui devait arriver est arrivé : les communes voisines, qui possèdent encore du terrain, attirent les entreprises. À La Roche, la part de la taxe professionnelle dans les recettes fiscales est tombée de 60 % en 2001 à 40 % aujourd'hui».*

PhC